

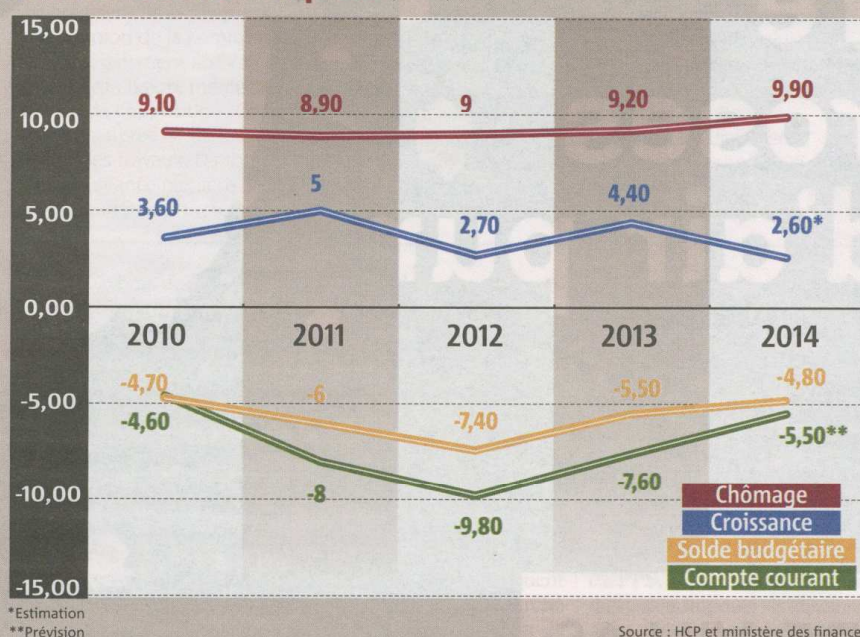
Le gouvernement Benkirane, trois ans après...

■ La croissance ne fut pas au rendez-vous, et les créations d'emplois à leur plus bas en 2012 et 2014.

■ Mais les finances internes et externes se redressent.

■ Après la compensation, la réforme fiscale devrait être orientée vers un allègement des charges dans un contexte budgétaire moins stressé.

Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques (En %)



l'agriculture. Si l'on prévoit pour 2015 une croissance de l'ordre de 4,5%, c'est parce que la campagne agricole 2014/2015 s'annonce bonne, contrairement à celle de 2013/2014. Pour les facteurs exogènes, la conjoncture déprimée des principaux partenaires du Maroc, notamment européens, a bien entendu déteint sur l'activité nationale.

Transformation majeure de la structure des exportations

Cela dit, était-il possible d'impulser, de dynamiser l'économie par des actions volontaires ? Par la fiscalité par exemple ? En attendant la grande réforme fiscale figurant au programme du gouvernement, il y eut des aménagements au profit des PME-PMI (baisse de l'impôt sur les sociétés), mais ce type de mesures ne peut pas produire illico des résultats. Des experts, marocains et étrangers, l'ont déjà souligné, une meilleure compétitivité de l'économie marocaine passe par une panoplie de réformes structurelles, dont la plus importante concerne l'éducation. Mais là, les résultats, forcément, se manifestent sur le long terme. L'école, en effet, est la clé de la compétitivité, ici comme ailleurs, et le Maroc, de ce point de vue, est mal loti. La Banque mondiale, pour ne citer qu'elle, l'a encore redit, il y a seulement quelques semaines, dans ces colonnes mêmes.

Le gouvernement a lancé en avril 2014 le plan d'accélération industrielle 2014-2020, et il était temps. Rarement, pour ne pas dire jamais, une économie qui ambitionne de rallier les nations développées, n'a pu faire l'économie de l'industrie. Et le Maroc, pour une infinité de raisons, en est très peu pourvu ; il repose principalement sur l'agriculture

Trois ans se sont déjà écoulés depuis que le gouvernement Benkirane, dans ses deux versions, a succédé à celui de Abbas El Fassi. Que s'est-il passé depuis, sur le strict plan économique ? Sans vouloir dresser un bilan de son action, puisqu'il a encore deux ans à tirer avant d'arriver au terme de l'actuelle législature, peut-être est-ce le moment, à ce stade de son mandat, de marquer une halte, de scruter le travail accompli ou non accompli, de pointer les réussites comme les échecs.

Arrivé avec, dans ses bagages, de fortes ambitions, comme tous les gouvernements qui s'installent, celui de M. Benkirane a dû, trois ans après, se rendre compte que la réalité est beaucoup plus complexe qu'on ne pouvait l'imaginer avant de mettre la main dans le cam-

bouis. Il n'est pas le premier à faire cette «découverte», il ne sera sans doute pas le dernier. Ainsi de la croissance par exemple : l'objectif fixé dans la Déclaration gouvernementale de janvier 2012 était de réaliser un taux moyen de progression du PIB de 5,5% sur la législature et même de 6% pour le PIB non agricole. On en est loin pour le moment, même si, sur les deux années qui restent de son mandat, tout est encore possible (mais peut-être pas vraiment probable). C'est

**LES DÉSÉQUILIBRES
MACROÉCONOMIQUES, QUI
MENAÇAIENT DE PLACER
LE MAROC EN SITUATION
DE DEVOIR S'ENDETTER
CONTINUUELLEMENT,
SE RÉSORBENT
PROGRESSIVEMENT**

que la croissance, et beaucoup en ont fait les frais, ne se décrète pas ; elle tient à une multitude de facteurs, à la fois endogènes et exogènes parfois difficilement maîtrisables. Dans le cas du Maroc, il est encore relativement plus difficile de peser sur le rythme de l'activité dans la mesure où l'agriculture y joue encore un rôle important. De sorte que l'évolution du PIB, d'une certaine manière, est rythmée par la situation de la pluviométrie et donc du rendement de

L'IPE opérationnelle

En souffrance depuis au moins une dizaine d'années, l'indemnité pour perte d'emploi (IPE) a finalement vu le jour sous le gouvernement actuel. Le dispositif a effectivement démarré à la fin de 2014. On le sait, il ne s'agit pas, loin s'en faut, d'une caisse d'allocations de chômage, comme on peut en voir ailleurs, mais d'un

mécanisme qui permet, pour quelques mois, et sous certaines conditions, de percevoir un pécule (70% du SMIG) en attendant de trouver un emploi. C'est clair, ce filet social relève plus du symbolique que d'une réelle protection contre les aléas de la conjoncture. Mais il a le mérite d'exister...en attendant mieux ■

et les services. Bien sûr, il y a désormais des filières qui commencent à émerger, comme l'automobile, l'aéronautique, l'électronique... Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'année 2014 a connu une transformation majeure de la structure des exportations avec l'arrivée en tête du secteur automobile. Mais globalement, et c'est ce qui a justifié le plan d'accélération industrielle, la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB a baissé de 18% dans les années 90 à environ 15% aujourd'hui. Et cependant, compte tenu de l'envergure de ce plan, ses résultats, là encore, ne seront pas pour tout de suite. Ils le seront d'autant moins que la réussite d'un aussi ambitieux projet repose aussi sur... l'éducation.

Bref, en matière de croissance, notamment hors agriculture, l'amélioration souhaitée est tributaire d'une modernisation des structures mêmes de l'économie, dont le plan d'accélération industrielle constitue un élément très important.

Création d'emplois : faiblesse record

Sans doute, est-ce là une des causes de la rigidité à la baisse du chômage, qui stagne autour de 9% depuis plusieurs années. En 2014, il a brusquement augmenté à près de 10%, traduisant une faiblesse des créations d'emplois (21 000 en termes nets). En 2012 déjà, l'économie nationale n'a pu créer que 1 000 emplois nets, ce qui était, et demeure toujours, un record absolu en ce domaine. Il faut dire que le marché du travail n'est plus ce qu'il était : si par le passé, les offreurs de travail étaient

disposés à accepter n'importe quel emploi (ce qui se traduisait par des créations pouvant atteindre jusqu'à 400 000 postes par an), aujourd'hui les chercheurs d'emplois sont souvent relativement bien formés, ils sont donc plus exigeants. Or, l'économie marocaine est encore assez largement consommatrice de main-d'œuvre, faisant peu de place à la création, à la haute technicité, donc servant des salaires qui satisfont difficilement les candidats au recrutement. Ce à quoi il faut ajouter que l'emploi agricole, constitué pour partie d'aides familiales, représente aujourd'hui encore quelque 40% de l'emploi total.

Le gouvernement a reconduit et même amélioré le dispositif de l'ANAPEC pour encourager l'insertion des jeunes, mais la question est de savoir si toutes les entreprises jouent réellement le jeu. Des mécanismes nouveaux ont été introduits dans la Loi de finances 2015 pour soulager des charges sociales et fiscales les entreprises qui recrutent, il faudra donc attendre pour voir quel impact cela produira-t-il sur l'emploi. La réalité est que les mesures de soutien, de nature fiscale, sociale ou administrative, peuvent s'avérer intéressantes, mais l'effet ne peut être que marginal, en l'absence d'une modernisation des structures mêmes de l'économie.

Ce gouvernement peut néanmoins considérer que sur une réforme aussi emblématique que celle de la compensation, il a eu la main heureuse. Bien entendu, la lecture de chacun, suivant l'angle par lequel on appréhende la réforme, peut

Un fonds de secours pour les démunis

Dans la Loi finances 2012, concoctée à la hâte (le 1^{er} gouvernement Benkirane n'ayant été constitué que le 3 janvier), la nouvelle majorité avait introduit une mesure à fort contenu symbolique : une contribution des entreprises réalisant un certain niveau de bénéfice destinée au financement d'un fonds de solidarité. La mesure devait durer une année. Dans la Loi de finances suivante, celle de 2013, la mesure a non seulement été maintenue

mais élargie aux revenus des particuliers (salariaux, fonciers ou autres) et avec un délai plus long : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

C'était une façon pour l'Exécutif de rapidement montrer sa proximité avec les petites gens, et surtout de venir à leur secours. Ce fonds finance, entre autres, le RAMED, le programme Tayssir, l'opération «1 million de cartables», le soutien aux veuves... ■

différer : certains, à tort ou à raison, trouveront que la décompensation a porté un coup à la classe moyenne ; d'autres estimeront en revanche que l'Exécutif a, au contraire, réussi par cette réforme à stopper la dérive des finances internes et externes. Mais au-delà de l'opinion des uns et des autres, il faut tout de même se rappeler que la réforme de la compensation a toujours figuré dans l'agenda des gouvernements précédents. Il existe donc, au moins au niveau officiel, un consensus sur la nécessité de réformer le système.

Les déséquilibres macroéconomiques se résorbent progressivement

S'il fallait à tout prix émettre une observation sur le sujet, ce serait pour dire que le Maroc, compte tenu du fait qu'il est importateur net d'énergie, ne pouvait pas ne pas s'attaquer à ce dossier. D'une manière ou d'une autre. Le déficit budgétaire, généré principalement par les charges de compensation, a commencé, depuis 2009, à prendre une ampleur telle que cela ne pouvait continuer indéfiniment. Car, un déficit, ce n'est pas simple-

ment un ratio, c'est une réalité concrète qui se manifeste à travers le niveau d'endettement. Et là, la courbe est parlante : de 50,3% du PIB en 2010, le taux d'endettement du Trésor (c'est-à-dire le niveau de la dette du gouvernement) est monté à 64% en 2014. 14 points de plus en quatre ans ! N'eût été la réforme partiellement engagée depuis le milieu de 2013 déjà, puis effectivement lancée (de façon progressive) au début de 2014, la dette eût pu augmenter bien davantage, sous l'effet d'un déficit budgétaire alourdi par les charges de compensation. Or, en 2014, le déficit du Budget est retombé à 4,8% du PIB, contre 5,5% en 2013 et plus de 7% en 2012.

De la même manière, le déficit du compte courant de la balance des paiements, qui culminait à près de 10% du PIB en 2012, a été ramené à 7,6% en 2013 et devrait encore diminuer à 5,5% en 2014 (les chiffres pour cette variable ne seront disponibles que fin mars/début avril).

La baisse du déficit extérieur a certes été rendue possible grâce au recul des importations, consécutivement à la mise en place de mesures de contrôle et de défense commerciale, au repli des prix de certains produits et à la modération de la consommation des biens importés par les entreprises, en particulier les biens d'équipements et les demi-produits. Mais aussi, il faut bien le dire, par la reprise des exportations, notamment les ventes des nouveaux secteurs que sont l'automobile, l'électronique, l'aéronautique, comme indiqué plus haut.

Bref, les déséquilibres macroéconomiques, qui menaçaient de placer le Maroc en situation de devoir s'endetter continuellement, se

résorbent progressivement. D'aucuns trouveront même un peu trop rapide le rythme de redressement des finances publiques et des finances extérieures. Car, cela ne va pas tout à fait sans conséquence, notamment sur la demande intérieure et, par suite, sur la croissance ; étant entendu qu'au Maroc la principale variable de la croissance reste encore la demande intérieure. Mais ce modèle ne pouvait pas tenir longtemps, dans la mesure où cette demande est en grande partie satisfaite par des importations ; ce qui devenait intenable en termes de réserves de devises. D'ailleurs, la boulimie des importations a fait que, à un moment donné, les réserves disponibles ne couvraient plus qu'un peu plus de trois mois d'importations de biens et services, ce qui était... limite limite comme on dit. C'est pourquoi, un organisme comme le Haut commissariat au plan (HCP) n'a cessé ces dernières années d'alerter sur les limites de ce modèle de croissance.

Finalement, l'actuelle majorité, si elle n'a certainement pas obtenu de bons résultats sur le front de la croissance et de l'emploi, elle a en revanche débarrassé les finances de l'Etat d'un immense fardeau, celui des charges de compensation. Logiquement, la réforme fiscale à venir devrait non plus augmenter la pression fiscale sur les contribuables (entreprises et personnes physiques) mais la diminuer, à tout le moins la maintenir à son niveau actuel. Pourquoi ? Parce que l'Exécutif n'étant plus tout à fait en situation de... stress budgétaire devrait plutôt orienter sa réforme vers un allègement des charges, mais sur fond d'équité fiscale ■

S.A.

Contrat programme avec l'ONEE : sauvetage in extremis

Dans le cadre de la réforme de la compensation, le gouvernement Benkirane II a conclu un contrat programme avec l'ONEE le 24 mai 2014, au terme duquel l'Etat devait octroyer une aide directe à l'office, étalée sur 4 ans, de près de 14 milliards de DH, procéder à sa recapitalisation pour 2 milliards de DH et payer le crédit de TVA pour 3 milliards de DH. En contrepartie, il retire définitivement la subvention sur le fioul qu'il accordait à l'office. Une nouvelle grille tarifaire a été mise

en place, en vertu de laquelle, à partir de certains seuils, les clients payeront un peu plus leur consommation. A son lancement, 4,1 millions d'abonnés à l'électricité et 2,2 millions à l'eau n'étaient pas concernés par les réajustements tarifaires. Rappelons que l'ONEE était, financièrement, quasiment asphyxiée, avec, à fin 2013, une dette de 51 milliards de DH, un déficit de trésorerie de 7,5 milliards de DH et des capitaux propres négatifs de 4,3 milliards de DH ■